

formations transversales

Développement personnel



- ◆ Réaliser un bilan de compétences 10 à 24 heures
- ◆ Bénéficier d'un accompagnement VAE 10 à 24 heures
- ◆ Préparer un entretien professionnel 7 heures

- ◆ Formation et évaluation CLEA : 7 domaines de compétences (Expression, raisonnement mathématique, bureautique, travail en autonomie et en équipe, Hygiène et sécurité, organisation du travail) Durée à définir en fonction de l'entretien

Expression



- ◆ Optimiser ses écrits professionnels 2 j
- ◆ Ecrire sans faute 2 j
- ◆ Prendre la parole en public 2 j
- ◆ Français langue étrangère 60 h
- ◆ Rédiger des courriers pour une demande d'informations, un contrôle, une contestation 1 j
- ◆ Préparation aux concours A définir

Bureautique



- ◆ Environnement Windows 1 j
- ◆ Word, les bases ou perfectionnement 2 j
- ◆ Excel, les bases ou perfectionnement 2 j
- ◆ Préparation et certification B21 adulte 10 j
- ◆ Diaporama Powerpoint 2 j
- ◆ Publisher 2 j
- ◆ Internet et la messagerie 1 j
- ◆ Utiliser les supports d'enregistrement et transférer, redimensionner les données (clés USB, appareils photos...) 1 j
- ◆ Créer l'étiquetage de ses produits 2 j
- ◆ Créer son site internet 2 j

Langue Anglaise



- ◆ Anglais commercial et technique 56 h
- ◆ Préparation et certification TOEIC A définir
- ◆ Anglais au téléphone (Formation individuelle à distance) 10 h
- ◆ Stage intensif à Belfast 15 h



2016-2017

Offre de formations courtes CFPPA Vesoul

Formations courtes d'initiation ou de perfectionnement destinées aux :

- Responsables d'exploitations
- Salariés des entreprises agricoles, paysagères, de concessions...
- Agents des collectivités territoriales
- Chefs d'entreprises des TPE – PME
- Salariés de structures d'insertion
- Travailleurs ESAT, entreprises adaptées

16, rue E. Belin - CS 60363
70014 VESOUL Cedex
Tél. 03 84 96 85 24
cfppa.vesoul@educagri.fr
www.epl.vesoul.educagri.fr



16, rue E. Belin - CS 60363
70014 VESOUL Cedex
Tél. 03 84 96 85 24
cfppa.vesoul@educagri.fr
www.epl.vesoul.educagri.fr



région **BOURGOGNE**
FRANCHE-COMTÉ

Réglementaires



- ◆ Certiphyto conseil 4 jours
- ◆ Certiphyto décideur en exploit. agricole 2 jours
- ◆ Contrôler son pulvérisateur ½ journée

Prévention santé sécurité



- ◆ Elaborer le Document Unique d'Evaluation des Risques sur l'exploitation 2 j
- ◆ Sauveteur Secouriste du Travail (SST) 2 j
- ◆ Souder, disquer... sans risque sur l'exploitation 2 j
- ◆ Atteler un matériel (relevage avant et arrière) en toute sécurité 1 j
- ◆ Formation à la sécurité pour les travaux d'entretien en espaces verts. 1 j

équipements et contact

- ◆ Hall agro-équipement
- ◆ Exploitation agricole et apicole (site de Port-Sur-Saône)
- ◆ Salles informatiques

Au delà de cette offre catalogue, le CFPPA est en capacité d'organiser des formations «sur mesure» à la demande des organismes partenaires ou des professionnels.

Le financement des formations :
Les possibilités de financement des formations destinées aux professionnels sont étudiées au cas par cas. Selon votre statut, les financements pourront avoir différentes origines.

Pour tout renseignement, vous adresser à :
cfppa.vesoul@educagri.fr
ou 03/84/96/85/24
Réfèrent : Mme PERRIN

Apiculture



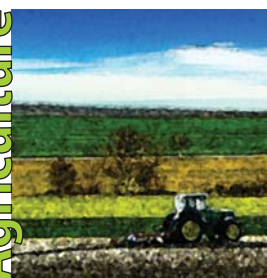
- ◆ Etre apiculteur : 4 jours pour décider 4 j
- ◆ Initiation à l'apiculture 2 j
- ◆ Création d'une activité apicole en diversification : conduite d'un atelier apicole de 30 ruches maxi 60 h à distance + 4 j en entreprise
- ◆ Initiation Production de gelée royale ½ j
- ◆ Produit de la gelée royale 52 h à distance et 4 j de pratique
- ◆ Transformation du miel et hygiène dans les ateliers de transformation (formation en centre 1.5 jour et à distance 35 heures) 8,5 jours
- ◆ Initiation à l'élevage de reines 1 j
- ◆ La production de pollen et propolis 1 j
- ◆ Les maladies de l'abeille, leur(s) traitement(s) et la réglementation sanitaire 1 j
- ◆ Analyse sensorielle des miels 1 j
- ◆ Insémination artificielle des reines 1 j
- ◆ Apithérapie où les traitements thérapeutiques des produits issus de la ruche ½ j
- ◆ Statut et fiscalité des exploit.apicoles 1 j
- ◆ Formation à la comptabilité apicole 3 j

Travaux d'aménagements paysagers



- ◆ Reconnaissance et taille des arbustes d'ornement 1 à 5 jours
- ◆ Taille de formation et d'entretien des arbres 1 j
- ◆ Maçonnerie paysagère 2 à 5 jours
- ◆ Entretien d'un massif 1 j
- ◆ Tonte et débroussaillage 1 j
- ◆ Taille et reconnaissance des principaux végétaux 1 à 5 jours

Agriculture



- ◆ Conception de systèmes de culture plus économes en produits phytosanitaires 2 j
- ◆ Transformation des produits fermiers 5 semaines
- ◆ Commercialisation des produits fermiers 2 semaines
- ◆ Diagnostic Prairies : approche qualitative et quantitative 40 h
- ◆ Conduire un atelier en production ovine (en partenariat avec le CFPPA de Mirecourt) Durée à définir - Formation en centre, à distance et stage pratique
- ◆ Conduire un atelier de maraîchage biologique (en partenariat avec le CFPPA du Rheu) Durée à définir - Formation en centre, à distance et stage pratique
- ◆ Initiation à la conduite de l'élevage en production porcine (en partenariat avec le CFPPA de Vire) Durée à définir - Formation en centre, à distance et stage pratique

Maintenance des matériels agroéquipements



- ◆ Entretien du petit matériel d'une entreprise de parcs et jardins 1 à 2 j
- ◆ Raisonner un choix d'investissement de matériel 1 j
- ◆ Electronique embarquée et systèmes d'aide à la conduite : utilisation et optimisation 2 j
- ◆ Conduite économique du matériel 1^{er} et 2^{ème} niveau 2 j
- ◆ Initiation ou perfectionnement soudure 2 j / 3j
- ◆ Entretien périodique du tracteur agricole
- ◆ Maintenance de 1^{er} ou 2^{ème} niveau du matériel (mécanique/électrique/hydraulique) 2 j
- ◆ Utilisation d'un modeleur (Solidworks) 3 j
- ◆ Pulvérisation : réglage et mise en œuvre 1 à 2 j
- ◆ Entretien préventif des engins et matériels d'exploitation (voierie) 2 à 3 j
- ◆ Vérification des engins de levage initiation ou perfectionnement 2 j + 2 j
- ◆ Maintenance des matériels parcs et jardins 2 j
- ◆ Professionnalisation conduite robot de traite 2 j

